



DOSSIER DE PRESSE

Le CAUE 86 vous accompagne en 2019...

Vendredi 15 février 2019 17h00
Maison de l'Architecture de Poitiers
(1 rue de la Tranchée)

86

Vienne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

■ TABLE DES MATIÈRES

■ LE CAUE DE LA VIENNE, C'EST QUOI ?	3
■ HABITER DANS LA VIENNE	4
■ EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES GROUPEMENTS DE MAISONS INDIVIDUELLES.....	5
■ LES VALEURS DU PAYSAGE.....	6

■ LE CAUE DE LA VIENNE, C'EST QUOI ?

Créé en 2017 à l'initiative du Conseil Départemental et des services de l'Etat, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne** (CAUE 86) est une **association d'intérêt public**. Il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il assure des missions **gratuites**, accessibles à tous : conseil, sensibilisation, information et formation.

L'article 1er de la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture établit que l'architecture est une expression de la culture. Puis que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public.

Les Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement sont créés pour mettre en place des missions d'**information**, de **sensibilisation**, de **conseil**, et de **formation** dans leurs domaines de compétence : **l'architecture**, **l'urbanisme**, **le paysage**, **l'environnement** et de manière générale le cadre de vie. Les publics ciblés sont les **particuliers** et tous les acteurs du cadre de vie : **élus** et agents des **collectivités, entreprises et artisans** concernés, ainsi que les **scolaires**.

Ainsi, les CAUE ont pour mission de :

- Développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.
- Contribuer directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrages, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.
- Fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans leur site.
- Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.

Le CAUE est donc un outil de diagnostic et d'**aide à la décision**. Il répond aux demandes de conseil des collectivités publiques, des professionnels, des associations et des particuliers. Il assure des missions de formation et de sensibilisation (expositions, publications, colloques, journées d'étude...).

Il fonde son action sur **4 principes fondamentaux** :

- L'**indépendance** par rapport aux enjeux, notamment financiers, de l'aménagement.
- La recherche d'**innovation** dans les méthodes et les démarches.
- La **pluridisciplinarité** dans l'approche et le traitement des problèmes.
- La volonté d'animer un **débat** et un **partenariat** entre tous les acteurs des territoires.

HABITER DANS LA VIENNE

Être propriétaire et disposer d'un habitat adapté à ses besoins, voici le souhait de beaucoup de particuliers. C'est le genre de projet qui engage un mode de vie pour des années ! Certains choix sont donc cruciaux dans la réalisation de ce rêve.

Le CAUE 86 est présent aux côtés des particuliers grâce aux ateliers qu'il dispense. Les questions sont souvent nombreuses quand on s'engage dans un projet de restauration, d'agrandissement ou de construction. Ces ateliers permettent de conseiller les particuliers dans un objectif de qualité de leur cadre de vie.

1-ATELIER : COMMENT OPTIMISER MON TERRAIN ?

Comment tirer le meilleur parti de mon terrain ? Quels sont ses contraintes et ses atouts ? Comment réussir à intégrer au mieux mon habitat dans son environnement ? Le choix du site est essentiel car il impactera sur votre vie au quotidien. Les qualités et défauts de votre parcelle sont à prendre en compte.

> **MERCREDI 13 FÉVRIER 2019 DE 14H À 16H**

2-ATELIER : COMMENT AMÉNAGER MON LOGEMENT ?

Grands ou petits espaces, 3 ou 4 chambres, cuisine ouverte ou fermée... Définir vos besoins et penser au fonctionnement de votre logement permet de garantir un aménagement adapté à votre mode de vie. Il s'agit souvent d'un engagement à long terme qui mérite qu'on prenne le temps d'y réfléchir.

> **MERCREDI 13 MARS 2019 DE 14H À 16H**

3-ATELIER : COMMENT PENSER MON JARDIN ?

Les espaces extérieurs sont le prolongement de la maison. Espace de détente ou de jeux, potager ou terrasse ombragée, s'isoler du voisinage ou valoriser une vue... Le jardin est un lieu de vie à part entière en connexion avec la maison. Son aménagement est à penser dès le départ.

> **MERCREDI 10 AVRIL 2019 DE 14H À 16H**

À LA MAIRIE DE LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

GRATUIT / INSCRIPTION EN LIGNE : www.caue86.fr

3 ATELIERS GRATUITS "HABITER MIEUX"



■ EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES GROUPEMENTS DE MAISONS INDIVIDUELLES

La maison individuelle représente l'idéal d'habitat de la plupart d'entre nous. Elle se construit partout, souvent réalisée à travers une procédure de «lotissement», et semble parfois être le résultat répétitif de modèles de catalogue. Pourtant, l'analyse de différentes «cités» réalisées depuis les années 50 fait apparaître bien des manières différentes de concevoir ces quartiers d'habitat, et révèle ainsi bien des enjeux.

Le CAUE 86 a pour objectif de développer la sensibilité du public et de l'informer sur la qualité du cadre de vie. Dans ce but, l'exposition «Une maison pour chacun, une ville pour tous» est proposée en accès libre à la Maison de l'Architecture à Poitiers. Elle présente l'histoire de la maison et des formes urbaines qu'elle a pu et peut encore produire aujourd'hui. Envisager l'habitat de demain, c'est en comprendre les formes, les enjeux et les conséquences liés.

> JUSQU'AU 02 MARS 2019 / DU MERCREDI AU SAMEDI DE 14H À 18H
À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE À POITIERS (1 RUE DE LA TRANCHÉE)
ACCÈS LIBRE



■ LES VALEURS DU PAYSAGE

Par définition, il s'agit d'une étendue de pays qu'on voit d'un seul regard, le paysage est défini par ce regard posé sur lui. Le paysage, bien commun à tous, résulte des actions individuelles, positives ou négatives, ou collectives exercées par l'Homme. Il conserve nos empreintes successives. Le paysage n'est donc pas figé, il évolue sans cesse.

Cadre de notre quotidien, le paysage est d'intérêt public. C'est pourquoi le CAUE 86 en fait un axe fort en 2019 en déployant des actions de sensibilisation dans le but de mieux appréhender notre cadre de vie.

1- CONCOURS PHOTO INSTAGRAM «PAYSAGE(S) DU QUOTIDIEN EN VIENNE»

Ouvrez les yeux sur les paysages qui vous entourent. Il s'agit des espaces naturels ou construits que vous traversez, dans lesquels vous vivez. Quel regard portez-vous sur le(s) paysage(s) de votre département qui vous accompagne(nt) au quotidien ? Naturel, agricole, fabriqué, habité, ... partagez votre point de vue sur les paysages de la Vienne.

> A PARTIR DU LUNDI 1ER AVRIL ET JUSQU'AU DIMANCHE 16 JUIN 2019

Participez au concours photo **INSTAGRAM** du CAUE de la Vienne :

- prenez en photo votre paysage, celui qui vous touche, que vous aimez ou qui vous interpelle;
- publiez-la sur Instagram avec #paysages86 accompagnée d'un court descriptif;
- et tentez de gagner l'1 des cadeaux !



2- TABLE RONDE «PAYSAGES : TOUS RESPONSABLES ?»

Le paysage appartient à tous, est utilisé par tous. Ce sont nos regards qui le créent et nous le lisons en fonction de nos sensibilités. Mais comment est-il fabriqué ? Comment le façonnons-nous ?

Le paysage relève d'une responsabilité commune. Il traduit le résultat de nos actions et inactions. Cette table ronde est l'occasion de réfléchir ensemble aux impacts de nos actions conjointes.

Pour prolonger cette rencontre, le CAUE 86 proposera cet été, à la Maison de l'Architecture à Poitiers, l'exposition «Paysages du 21^e siècle : que fabriquons-nous aujourd'hui ?».

> LUNDI 3 JUIN 2019 À 14H

À CHATELLERAULT (SALLE DE LA GORNIÈRE)

GRATUIT / INSCRIPTION EN LIGNE : www.caue86.fr



3- «LECTURE DE PAYSAGE» MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Afin de comprendre un paysage, il faut avoir une lecture objective de ce qui le compose. Cette approche correspond à l'analyse du socle naturel transformé par les activités humaines.

En partenariat avec le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, le CAUE 86 propose de partir à la découverte de ce qui nous entoure. Les paysages de la Vienne sont marqués par les vallées qui sont d'ailleurs les zones les plus habitées du département. C'est pourquoi cette visite nous emmène au cœur de la vallée de la Boivre, sur le site du Marais des Ragouillis à Boivre-La-Vallée. Ces prairies humides abritent des espèces rares, et font l'objet d'une préservation particulière. Les milieux humides tels que celui-ci fournissent des biens précieux et rendent de nombreux services à l'Homme. Ces zones naturelles sont essentielles au maintien de la biodiversité.

Le paysage est notre bien commun, apprenons à le comprendre pour mieux le préserver.

> **MERCREDI 19 JUIN 2019 À 16H**

À BOIVRE-LA-VALLÉE (MONTREUIL-BONNIN)

GRATUIT / INSCRIPTION EN LIGNE : www.caue86.fr



